

Sommaire

Programme d'études supérieures en sciences infirmières
Évaluation périodique de 2013-2014

Approuvé par le Comité d'évaluation des programmes d'études supérieures
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Réunion du 15 avril 2015

Nom du programme évalué	Sciences infirmières / Nursing
Diplômes	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens (SSPIIP) combiné avec la M.Sc. en sciences infirmières / Diploma in Primary Health Care for Nurse Practitioners (PHCNP) combined with MSc in Nursing• Maîtrise ès sciences (M.Sc.) en sciences infirmières / Master of Science (MSc) in Nursing• Doctorat en philosophie (Ph.D.) en sciences infirmières / Doctor of Philosophy (PhD) in Nursing
Champs	Aucun champ n'est défini au niveau de la maîtrise. Le programme de doctorat comprend trois champs : <ol style="list-style-type: none">1. Prise de décisions factuelle en sciences infirmières et en soins de santé / Evidence informed decision making in nursing and health care2. Contextes sociopolitique, éducationnel et historique des sciences infirmières/ Sociopolitical, educational and historic contexts of nursing3. Pratique infirmière et systèmes de prestation de soins/ Nursing practice and delivery systems
Évaluation finale	Bonne qualité

Forces particulières du programme

L'École des sciences infirmières offre un diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens (en combinaison avec le programme de maîtrise), un programme de maîtrise en sciences infirmières (option thèse ou option clinique) et un programme de doctorat en sciences infirmières. Les programmes d'études supérieures de l'École affichent une croissance forte et soutenue depuis le lancement du programme de maîtrise en 1992.

Le diplôme en soins de santé primaires pour infirmières et infirmiers praticiens (SSPIIP), offert par l'entremise d'un consortium de neuf universités ontariennes, va de pair avec l'option clinique du programme de maîtrise (Programme combiné). Presque tous les cours d'études supérieures sont offerts en anglais et en français. Presque tous les cours de maîtrise sont offerts sur le campus et à distance. La majorité (plus de 60 %) des étudiants inscrits à la maîtrise le sont à temps partiel. L'un des points forts du programme de sciences infirmières, particulièrement en ce qui concerne le programme de maîtrise et le programme combiné, est qu'ils assurent un lien entre la théorie et la pratique, ainsi que le transfert de connaissances de niveau avancé à un contexte clinique. L'affectation dès le début du programme

d'un conseiller aux études à chaque étudiant, avec qui celui-ci doit établir son plan d'études personnalisé, constitue un autre aspect positif. Le programme de doctorat a été louangé pour l'inclusion d'un éventail de paradigmes de recherche, pour son ouverture à de multiples perspectives critiques et stratégiques et pour la promotion d'une diversité de partenariats entre professeurs et étudiants. L'École compte un certain nombre d'unités, de centres et de chaires de recherche, qui génèrent des possibilités en matière de recherche et de carrière, y compris sur la scène internationale, dont peuvent profiter les étudiants des cycles supérieurs. Il y a une bonne collaboration avec les partenaires cliniques.

Points à améliorer

Bien que les points forts des programmes d'études supérieures en sciences infirmières soient indéniables, certains points pourraient être améliorés. Il serait souhaitable de recruter davantage d'étudiants compétents pour l'option thèse du programme de maîtrise, car à l'heure actuelle, la plupart des étudiants choisissent l'option clinique. Les étudiants qui commencent une maîtrise devraient mieux comprendre les conséquences du choix d'une concentration sur les soins primaires par rapport aux soins tertiaires et de l'option clinique par rapport à l'option thèse. Les étudiants bénéficieraient d'une communication plus claire des dates d'inscription aux cours. Les étudiants du programme de formation à distance devraient être mieux intégrés afin de vivre une expérience aussi bonne que s'ils étaient sur place.

Un soutien accru à l'intention des étudiants étrangers et des professeurs chargés de les superviser serait utile. Les cours du programme de doctorat devraient faire l'objet d'une vérification afin d'éliminer toute redondance.

Afin de favoriser un sentiment d'appartenance plus fort à une collectivité intellectuelle élargie, il conviendrait d'accroître les interactions entre étudiants, par exemple entre ceux qui sont sur place et ceux qui étudient à distance, ou entre ceux qui en sont à différentes étapes de leurs études ou à différents niveaux. De même, il conviendrait d'accroître les interactions entre les membres du corps professoral en tant que groupe. Pour améliorer l'état de préparation des étudiants à la vie après l'obtention d'un doctorat, il serait utile d'offrir dans le cadre du programme des ateliers sur les compétences professionnelles et sur les possibilités de carrière dans le milieu universitaire et ailleurs.

Recommandations

1. Favoriser davantage les interactions entre tous les étudiants : étudiants sur place et à distance, étudiants à différentes étapes de leurs études et dans différents programmes.
2. Revoir le processus d'admission au programme de maîtrise pour promouvoir une planification et un fonctionnement efficaces des cours ainsi qu'une bonne communication avec les professeurs.
3. Fournir de l'information et de l'aide supplémentaires aux étudiants qui commencent une maîtrise en ce qui concerne l'orientation vers les soins tertiaires plutôt que vers les soins primaires, et le choix de l'option clinique par rapport à l'option thèse.
4. Accroître les inscriptions à l'option thèse au niveau de la maîtrise, par exemple en veillant à une expérience en recherche améliorée au premier cycle.
5. Offrir des ateliers supplémentaires sur les compétences professionnelles et les possibilités de carrière dans le milieu universitaire et ailleurs.

Plan de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Toutes les recommandations devraient avoir été mises en œuvre au moment du prochain examen

cyclique, en 2021-2022.

Autorités

Les responsables de la mise en œuvre des recommandations et de leur suivi comprennent le doyen et le vice-doyen (à la recherche) de la Faculté des sciences de la santé, le directeur adjoint du Programmes d'études supérieures et le directeur de l'École de sciences infirmières.